

Cadre réservé à l'organisation N° Litige

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM :

Prénom : Nationalité :

Date de naissance : Sexe: M F

Adresse :

Code postal :

Ville : Pays :

Tel. : @ :

Licencié FFA N°.....Club.....
 Autre fédération.....N°.....
 (Dans tous les cas, joindre obligatoirement une copie de la licence en cours de validité)
 - **Non licencié** : joindre obligatoirement un certificat médical daté de moins d'1 an (ou sa photocopie) de non contre-indication à la pratique de la course à pied en **compétition**.
 Aucune inscription ne sera acceptée dans le cas contraire.
Marches et galopades 500m et 1000m : certificat médical non demandé

Courses/galopades - Pas d'inscription le jour de la course pour les 5 - 10 et 15 km

COURSE ADULTES	COURSE ADULTES	COURSE ADULTES	COURSE ENFANTS	COURSE ENFANTS	GALOPADES	GALOPADES
15 km 10 € Personnes nées en 2002 et avant	10 km 9 € Personnes nées en 2002 et avant	5 km 7 € Personnes nées en 2004 et avant	2000 m 3 € Enfants nés de 2005 à 2006	1500 m 3 € Enfants nés en 2007 et 2008	1000 m 3 € Enfants nés en 2009 à 2011	500 m 3 € Enfants nés en 2012 et après

Marche / Marche Nordique

MARCHE familiale

6 km, 9 Km et 14 km
2,50 €

Signature (obligatoire)
(de l'athlète ou des parents pour les mineurs)

Droit à l'image : du fait de son engagement, le participant déclare avoir pris connaissance et accepté les dispositions légales et réglementaires relatives au droit de reproduction publique par l'image de l'événement dans le cadre de la promotion de celui-ci.

Pour le Pack Famille n'oubliez pas d'inscrire vos enfants

Inscription repas Nom :

Adulte :x 14 € + Enfants -10 ans.....x 7 € . soit total :.....€

Chèque à l'ordre de : COURIR A BAISIEUX
 Bulletin et règlement à renvoyer avant le 20 octobre 2018 à l'ordre de :
 COURIR A BAISIEUX - 356 rue de Cysoing 59780 Camphin en Pévèle



courses enfants	courses adultes	marche et marche nordique
0,5 km 1 km 1,5 km 2 km	5 km 10 km 15 km	6 km 9 km 14 km



Garderie animée - Repas - Village de la course
 Village artisanal - Animation de rue

PROGRAMME DROIT D'ENGAGEMENT ET HORAIRES

Courses et Galopades

COURSE ADULTES 15km 10 € Personnes nées en 2002 et avant Départ 10h05	COURSE ADULTES 10km 9 € Personnes nées en 2002 et avant Départ 9h50	COURSE ADULTES 5km 7 € Personnes nées en 2004 et avant Départ 9h35	COURSE ENFANTS 2000m 3 € Enfants nés de 2003 à 2006 Départ 11h40	COURSE ENFANTS 1500m 3 € Enfants nés en 2007 et 2008 Départ 11h55	GALOPADES 1000m 3 € Enfants nés en 2009 à 2011 Départ 12h05 (non classant)	GALOPADES 500m 3 € Enfants nés en 2012 et après Départ 12h15 (non classant)
--	--	---	---	--	---	--

Marche familiale & Marche Nordique

Ravitaillement du «terroir» à l'arrivée

Organisation: Tout du Ch'min

MARCHE familiale

6 km, 9km ou 14 km
2,50 €

Départ libre

HORAIRES Retrait des dossards dès 8h Résultats et podium à 12h25 - sauf pour le 5km à 11h10
PACK FAMILLE 2 inscriptions enfants offertes pour un couple inscrit sur le 15km et/ou le 10km et/ou le 5 km simultanément et de la même famille
INSCRIPTION SUR BULLETIN SIGNE accompagné de la participation et du certificat médical (hors marcheurs, 1000m et 500m)
PARCOURS RAVITAILLEMENT ET ANIMATIONS Circuit plat dans le village et en campagne. Départ et arrivée devant la Mairie. En raison du parcours, la course n'est pas ouverte aux handisports. Ravitaillement aux 5 km, 10 km et à l'arrivée (velouté d'endives).

LES RECOMPENSES

5 km, 10 km et 15 km :

Tee Shirt technique manches courtes

aux 3000 premiers inscrits
1 sachet de chicons

1500m et 2000m :

1 paire de gants Kalenji aux 300 premiers inscrits,
Coupes, Lots aux premiers de chaque catégorie

Galopade 1000m et 500m :

1 paire de gants Kalenji aux 300 premiers inscrits

Marches :

Chicons aux 500 premiers inscrits



Bld de l'Ouest - Villeneuve d'Ascq



INSCRIPTION & RETRAIT DES DOSSARDS

ATTENTION : Pas d'inscription le jour de la course ni la veille pour les 5 - 10 et 15 km.

Inscription par internet (sans surcoût)

Sur notre site www.courirabaisieux.fr

Hors pack famille et marches

Inscription papier

A retourner avant le 20 octobre 2018

Possibilité de télécharger le bulletin sur le site de l'association

ATTENTION : Votre inscription ne pourra être prise en compte qu'à partir de la réception de votre règlement et de votre certificat médical.

Retrait des dossards

- Le vendredi 26 octobre 2018 de 12h à 19h et le samedi de 10h à 14h chez Décathlon Campus
- Le samedi 27 octobre 2018 entre 15h et 18h face la Mairie au Centre social Ogimont
- Le jour de la course à partir de 8H au complexe sportif

LE VILLAGE ARTISANAL Le chicon à toutes les sauces

Dégustation, promotion et vente de produits à base de chicons.

TOMBOLA

20 tirages au sort de bons d'achats d'une valeur marchande de 30€ à valoir dans votre magasin DECATHLON CAMPUS rayon course à pied (ne concerne que les participants aux courses adultes ayant retiré leur dossard au magasin DECATHLON CAMPUS). Le tirage au sort aura lieu le samedi en public, à 15H, au magasin DECATHLON CAMPUS.

JEUX CONCOURS

Rejoignez la page facebook «road runner decathlon métropole lilloise» et tentez de remporter une paire de chaussure Kiprun Kalenji, en postant sa photo prise en magasin ou le jour de la course. Le gagnant sera la personne ayant reçu le plus de like pour son post le mardi 30 octobre à 19H00 et sera contacté directement par l'équipe road running du magasin !

POUR LE CONFORT DES PARTICIPANTS Garderie animée de 9h à 11h45

Encadrement par des animateurs et assistantes maternelles.
Accueil des enfants jusqu'à 10 ans - Réservation souhaitée sur le site de l'association

Bagagerie gardée

Vestiaires

Douches

Parking

Petite restauration et buvette

RENSEIGNEMENTS ET ORGANISATEURS

Epreuve organisée par « COURIR A BAISIEUX »

Mail : info@courseduchicon.fr Tél : 06.95.09.47.20

REPAS DU CHICONNEUX

A partir de 13h - Réservation souhaitée

Apéritif

Velouté d'endive

Chicons au gratin

Dessert et Café

Adulte : 14 € Enfant - de 10 ans : 7 €



Attention vu les consignes de sécurité draconiennes nous vous invitons fortement à consulter le site pour vous garer. **Le village étant bloqué de 09h00 à 12h00.**

www.courirabaisieux.fr

CERTIFICAT MEDICAL OU LICENCE

Conformément aux articles L231-2 et L 231-3 du code du sport et à l'article II A de la réglementation hors stade de la Fédération Française d'Athlétisme (FFA) seront acceptés soit : Le certificat médical ou sa photocopie délivré par un médecin, datant de moins de 1 an à la date de la course et portant mention de la clause suivante : «ne présente aucune contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition» ou «ne présente aucune contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition».

Les Licences sportives suivantes : Les Licences Athlétisme compétition, Athlétisme loisirs option running délivrées par la FFA. Les coureurs licenciés doivent noter leur numéro de licence sur le bulletin d'inscription et joindre la copie de leur licence en cours de validité (2018/2019).

Les PassRunning (titre de participation) délivrés par la FFA. Les licences de FSCF, FSST et UFOLEP en cours de validité sont acceptées si elles font apparaître de façon précise la mention «athlétisme».

Les licences délivrées par la Fédération Française de Triathlon en cours de validité peuvent désormais être acceptées, de même que les licences FFCCO et FFPM.

Les licences délivrées par l'UNSS ou l'UGSEL en cours de validité, dans la mesure où les titulaires sont valablement engagés par l'établissement scolaire ou l'association sportive.

Soit ex :
- l'inscription est réalisée directement par l'association sportive.
- l'inscription est réalisée directement par l'établissement.
- l'inscription est réalisée par le licencié muni d'une autorisation formalisée de l'établissement scolaire ou de l'association sportive.

ASSURANCES, SECURITE ET DROIT A L'IMAGE

Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une police d'assurance souscrite auprès de la MAIF. N°2135769D
Individuelle accidents : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Droit à l'image : du fait de son engagement, le participant déclare avoir pris connaissance et accepté les dispositions légales et réglementaires relatives au droit de reproduction publique par l'image de l'événement dans le cadre de la promotion de celui-ci.

Droit d'inscription : l'inscription est non remboursable.

Ne pas jeter sur la voie publique